

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 49 (1978)

Heft: 4: Rapport d'activité 1977

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

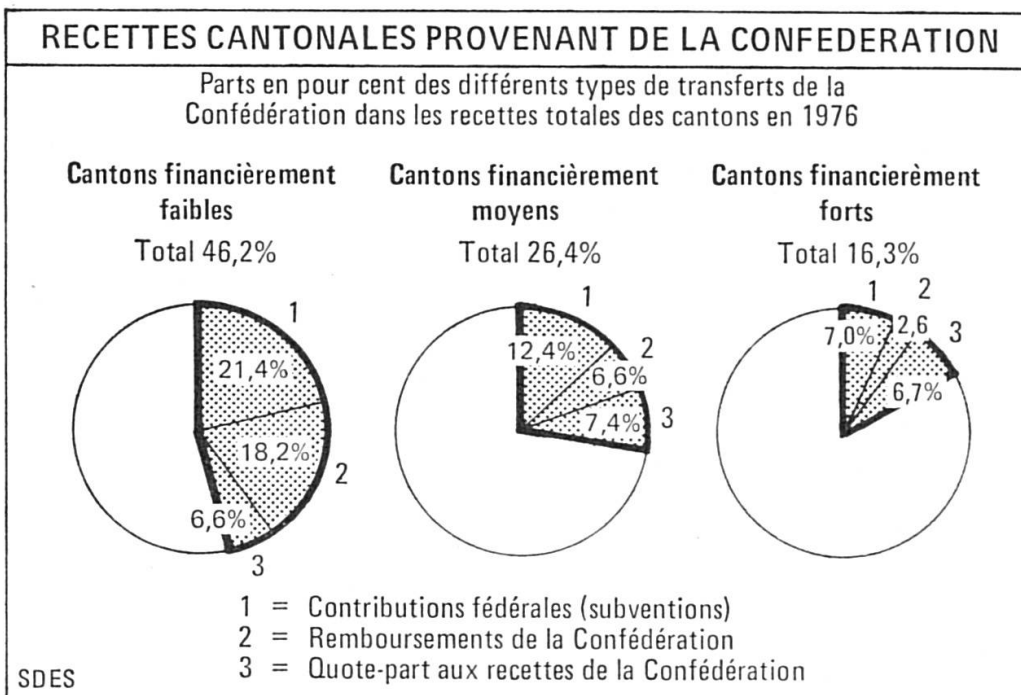
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Péréquation financière accentuée grâce aux dépenses fédérales



SDES. Les recettes cantonales provenant de la Confédération ont augmenté de plus de sept fois au cours des dernières quinze années ; simultanément, on a assisté à une accentuation de la péréquation financière. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les cantons financièrement forts tirent 16,3 % de leurs recettes totales de la Confédération, les cantons moyens 26,4 % et les cantons faibles 46,2 %. Ce sont les subventions fédérales (totalisant 2,2 milliards de francs) qui ont constitué, en 1976, la part la plus importante des transferts de la Confédération vers les cantons, soit 46 %. Elles ont fourni, par exemple, plus d'un cinquième des recettes totales des cantons financièrement faibles. En deuxième position viennent, avec plus de 1,35 milliard

de francs, soit 28 %, les quote-parts des cantons aux recettes fédérales, qui découlent essentiellement de l'impôt de défense nationale. A ce titre, la péréquation est cependant assez faible. Elle est à nouveau plus importante pour ce qui est des remboursements de la Confédération qui, en 1976, se sont montés à 1,26 milliard de francs environ, soit 27,4 % du total des recettes cantonales provenant de la Confédération. Il s'agit surtout des remboursements pour les dépenses affectées à la construction de routes nationales. Dans l'ensemble, ces trois types de transferts ont fourni 4,8 milliards de francs aux cantons en 1976, c'est-à-dire un bon quart de leurs recettes globales.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
 ☎ 039 41 31 08
 Secrétaire général : François Lachat, 2900 Porrentruy
 ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53
 Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
 Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29
 Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
 ☎ 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344
 2740 Moutier 1 ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53
 Rédacteurs responsables :
 François Lachat, Frédéric Savoye
 Abonnement annuel : Fr. 25.—
 Le numéro Fr. 2.50
 Caisse CCP 25 - 2086